

L'heure de bien faire...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 461

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE. Fr. 5.—
ÉTRANGER. . . . 8.—
Le numéro 0.25Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :
40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les guerres sont voulues par ceux qui ne les font pas et faites par ceux qui ne les veulent pas.

Simone TERY.



Les Femmes et la Société des Nations

La réputation de la Suisse

Il est impossible, croyons-nous, à tout observateur impartial, de suivre les débats des Commissions de la S. d. N. sur des questions intéressant les femmes, sans être frappé par la réputation d'antiféminisme arriéré que s'est acquise notre pays. Si bien que M^{lle} Hesselgren, déléguée suédoise, ne faisait que confirmer l'opinion générale lorsqu'elle relevait, en pleine séance de Commission, que les idées évoluent, que tous les pays les uns après les autres en viennent à modifier leur législation dans le sens de l'égalité des droits, mais que certainement la Suisse ne changerait pas la sienne...

Pourquoi cette réputation fâcheusement méritée? Nous n'incrimons nullement ici les délégués suisses, qui, nous le tenons de l'un d'eux, reçoivent du gouvernement fédéral des instructions détaillées absolument précises, dont ils ne peuvent s'écarter d'une ligne. Ce qui, par parenthèse, implique alors que, ainsi étroitement mandatés, ils peuvent en conséquence parler seulement au nom de leur gouvernement ou de leur délégation, et non pas, comme le fit imprudemment l'un d'eux avant la vive intervention d'une de nos féministes suisses, au nom de notre pays et de notre peuple: car, ainsi qu'il a été écrit à M. le conseiller fédéral Motta à ce propos, nous, les femmes, bien que mineures politiquement, nous nous considérons pourtant comme faisant partie du «peuple suisse»; et il est certain que nous ne saurions estimer que représentent notre opinion des hommes que nous n'avons pas contribué à désigner, ni directement, ni indirectement, et qui ne nous ont jamais consultées. Mais, — et hommage étant rendu ici à la courtoisie du délégué suisse à la Commission juridique, qui comprit pleinement notre point de vue, et qui s'abstint dans toutes les votations sur des questions féministes plutôt que d'entraver les travaux par son opposition, — pourquoi, encore une fois, cette réputation justifiée d'antiféminisme? Pourquoi ces contrastes piquants que nous offre l'ordre alphabétique des sièges des délégués: par exemple, le délégué suisse déclarant que la résolution proposée sur le statut de la femme était complètement contraire à l'opinion de son gouvernement, et son voisin immédiat, le délégué turc, annonçant au contraire que la même résolution constituait le minimum de ce que son gouvernement à lui aurait voulu obtenir!...

Cette attitude, humiliante pour nous, femmes suisses, vis-à-vis des femmes d'autres pays, vis-à-vis des délégations étrangères, pourquoi le Conseil Fédéral l'impose-t-il à ses représentants? Nous savons de longue date qu'à une seule et notoire exception près, notre gouvernement n'est rien moins que féministe, et sans doute ses bureaux qui préparent et étudient dans le détail les questions à l'ordre du jour de la S. d. N., le sont-ils encore moins que lui. Mais, d'autre part, dans le pays, il existe un mouvement féministe, parmi les hommes comme parmi les femmes; il y eut, pour notre pétition suffragiste fédérale, plus de signatures masculines qu'il n'en faut à une initiative populaire pour amener les électeurs aux urnes; il y a aux Chambres, dans nos Parlements et dans nos gouvernements cantonaux, des féministes membres de nos Associations; il y a dans nos Universités, dans nos Églises, parmi nos médecins, nos avocats, nos instituteurs, nos fonctionnaires, nos artisans, nos ouvriers, nos paysans, des partisans de nos idées; tout ceci indépendamment

L'heure de bien faire...

— Quelle heure est-il?...
— L'heure de bien faire...

... Ce n'était pas seulement l'heure qui sonne dans la conscience individuelle de chacun de nous pour les menus faits de sa vie journalière que s'est trouvée évoquer cette inscription, lue sur un vieux cadran solaire du pays piémontais, et reproduite en manchette de notre dernier numéro: par une coïncidence toute inattendue, à cette date historique-là, celle d'un gouvernement, d'un régime, d'un peuple... Hélas! il n'en a rien été, et les jours graves sont venus, et la mort a plané, et des victimes sont tombées, et tous et toutes nous avons éprouvé à nouveau ce sentiment d'anxiété et de tristesse collectives que nous espérons en 1918 ne plus connaître jamais... Mais bien des choses ont changé depuis lors, et l'on s'en est aperçu dans le monde. Dans nos organisations féminines aussi, où

des efforts ont été tentés, dont, il y a vingt ans, nous n'aurions pas même eu l'idée: rencontres, discussions, lettres, messages, télégrammes. A Genève, notamment, l'Ancien Comité International féminin du Désarmement, qui a maintenant élargi son programme d'action, son but et son nom en s'occupant aussi des questions de paix générale, a encore réitéré auprès du Conseil de la S. d. N. son appel envoyé à tous les gouvernements, il y a trois semaines, par lequel il affirme sa foi dans le Pacte comme seul garant de la sécurité collective, et son ardent espoir de le voir appliqué et respecté; et cet appel va être communiqué maintenant à toutes les organisations féminines, pour que, le propageant et le faisant connaître, elles agissent ainsi sur l'opinion publique.

Car, pour nous aussi, femmes, maintenant mieux renseignées, mieux organisées, les yeux mieux ouverts que jadis, l'heure de bien faire, collectivement autant qu'individuellement, a sonné.

ment de l'élément important que représentent à travers le pays nos grandes organisations féminines nationales, qui ont, les unes après les autres, pris position en faveur des droits de la femme... N'est-ce donc point passer bien prestement sous silence, ignorer volontairement toute une partie de la population, que de faire dire devant la S. d. N. que «l'opinion en Suisse est opposée au principe d'égalité entre les sexes»? et n'est-il pas nécessaire d'attirer sur ce point l'attention de qui de droit?...

— Oui, nous le savons: les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent. Mais nous, femmes suisses, qui n'avons pas choisi notre gouvernement, ne mériterions-nous tout de même pas un peu mieux que la réputation faite à Genève à notre pays?...

E. Gb.

Lire en 2^{me} page:F. Gb.: Les femmes et la Société des Nations.
La nationalité de la femme mariée.
Déclaration des droits de la mère.En 3^{me} et 4^{me} pages:Jeanne VUILLIOMENET: La Conférence des Présidentes des Sections de l'A.S.S.F.
PENNELLO: Les Expositions.
Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

V. DELACHAUX: Le «Miroir des Dames chrétiennes».
Publications reçues.

Les journées de l'Alliance

(Wädenswil, 5 et 6 octobre 1935)

Le pittoresque bourg de Wädenswil, immortalisé dans la littérature par une des plus célèbres nouvelles de Conrad-Ferdinand Meyer, s'est fait aujourd'hui une nouvelle réputation dans le domaine social, grâce à l'esprit d'initiative et à l'hospitalité de son Frauenverein. Cette Société, secondée par les autorités, ainsi que par les nombreuses familles qui offrent des logements aux visiteuses, a tenu à recevoir la trente-quatrième session de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses les 5 et 6 octobre dernier.

Les séances, qui eurent lieu dans la salle de concert de la localité, le samedi après-midi et le dimanche matin, comportaient un programme qu'a déjà publié notre journal. Après avoir entendu les rapports du Comité, ceux de la trésorière et des vérificatrices, il fut décidé que la prochaine Assemblée aurait lieu à Coire. Le nouveau Comité fut élu: M^{lle} Clara Nef (Hérisau) remplace comme présidente M^{me} de Montet démissionnaire; la vice-présidente et la secrétaire sont M^{mes} E. Mettler (St-Gall) et Rechsteiner (Teufen). Les autres membres du Comité sont M^{mes} et M^{lles} Clara Etzensperger (Schaffhouse), Maria Fierz (Zurich), Mathilde Gampert (Genève), A. de

Montet (Vevey), Sœur A. Pflüger (Zurich), A. Kinche (Lausanne), M. Schöner (Riehen-Bâle), H. Stucki (Berne).

Outre les rapports de l'Alliance, ceux des Commissions spéciales furent donnés: éducation nationale, études législatives, Office central pour les professions féminines, Commission pour la lutte contre les effets de la crise, Commission d'hygiène. Une résolution, préparée le matin même par le Comité et destinée à la presse, fut votée à l'unanimité en vue de manifester publiquement le sentiment de tristesse profonde qu'éprouvent les femmes suisses devant les événements de guerre actuels. Et la première séance se termina brillamment sur une conférence de M^{me} Dora Schmidt, sur ce sujet: La femme dans la vie économique d'aujourd'hui.

Démontrant que, de plus en plus, la femme prend une place importante dans la vie économique de notre pays, M^{me} Schmidt assura que ses qualités particulières rendent son concours particulièrement précieux pendant les années de crise que nous traversons. Il est important aussi pour elle de pouvoir être à même d'assurer son propre entretien. Incertaine d'obtenir des droits politiques nouveaux, la femme doit s'efforcer de se faire une place incontestée et importante dans la vie économique du pays. Cette place lui assurera les moyens nécessaires pour contribuer aussi à la vie intellectuelle nationale.

Une discussion intéressante suivit cette conférence: M^{me} Leuch, notamment, rappela (et avec combien de raison! Réda.) que, quelles que soient ses capacités professionnelles, la femme ne doit pas oublier ses devoirs politiques, qui sont chez nous de soutenir la tradition démocratique et de réclamer les droits qui, logiquement, s'y rattachent.

Le dimanche matin, M^{me} Louise Huber, secrétaire de l'Office central des professions féminines, exposa quelques considérations sur le travail féminin en temps de crise. Une documentation aussi précise que vaste lui permit de comparer la situation de la femme dans les divers pays. Les auditrices de M^{me} Huber gardèrent l'impression d'avoir appris une foule de choses intéressantes et utiles au cours de ce bref entretien.

Une soirée familière fort animée réunit les déléguées le samedi soir, à l'Hôtel Engel, avec de nombreuses participantes de Wädenswil et des environs. Le représentant du président de la commune — ce dernier étant absent pour service militaire — offrit à M^{me} de Montet, présidente, une magnifique gerbe de chrysanthèmes, accompagnée de paroles qui montraient combien il avait su comprendre le but et le travail de l'Alliance. Des productions charmantes, organisées par M^{me} Schwarzenbach, agrémentèrent la soirée, et un buffet délicieux, organisé à la manière coopérative des pique-niques défilés victorieusement les appétits les mieux aguissés! Mais on admira plus que tout l'hospitalité et le dévouement à toute épreuve de la présidente du Frauenverein, M^{me} Wyssling, docteur en médecine, à laquelle il paraît que ses malades avaient accordé quelques heures d'armistice, qu'elle sut mettre à profit pour entourer d'égards ses visiteuses et les rendre à jamais reconnaissantes envers elle et envers Wädenswil.

(La suite en 3^{me} page.)

Excédent de femmes

Nous empruntons à la Gazette de Francfort les renseignements fort intéressants qui suivent:

On constate d'après le nouveau recensement allemand (juin 1933) que le surplus de femmes résultant de la guerre a atteint en 1933 presque le chiffre d'avant-guerre: en 1910 il y avait 1029 femmes pour 1000 hommes; en 1933 il y en a 1059 pour 1000 hommes! Il est évident que l'excédent normal de femmes s'élève avec l'âge, car la mortalité des hommes adultes est plus grande que celle des femmes. L'excédent est donc représenté par des femmes qui sont devenues veuves prématurément. Ne résulte-t-il pas de ceci que toutes considérations qui tendent à expliquer cet excédent de femmes par l'émancipation, par leur accès aux diverses professions, par le changement de leur moralité, sont fondées sur une base très douteuse?

À côté de cet excédent biologique, il existe un excédent sociologique, dû au fait que l'homme bourgeois moderne se soustrait à la vie sociale, tandis que la femme, plus conservatrice, y tient encore beaucoup; c'est pourquoi, par exemple, les femmes vont en beaucoup plus grand nombre aux bals, etc. Ce caractère sociologique est constaté aussi par les publications de l'Office politique et raciste du parti national-socialiste. On y

Nos timbres-poste suffragistes

— Mais oui, si nous en parlons un peu? que deviennent-ils? comment se vendent-ils?...

— Ils se vendent à travers le monde et fort bien! D'autant mieux que la date du 31 décembre 1935 approche, à laquelle, suivant la loi votée par l'Assemblée nationale turque, ils seront retirés de la circulation, et que, toutes les matrices ayant servi à leur confection ayant été détruites par l'Administration fédérale, une fois l'émission entièrement sortie de presse, chacun d'eux est en voie de devenir une petite rareté, dont le prix, suivant la loi inéluctable du petit nombre, montera forcément dès janvier 1936.

L'attention, d'ailleurs, a été déjà attirée sur eux à maintes reprises, en dehors des cercles forcément fermés des collectionneurs. Non seulement parce qu'ils étaient les premiers timbres à publier, en une série soigneusement choisie, des

portraits de femmes, mais aussi parce que des personnalités importantes les ayant eus en main ont prononcé à leur sujet des paroles flatteuses. Sait-on, par exemple, que Rosa Manus, la vaillante vice-présidente de l'Alliance, en a offert une série à la princesse Juliane de Hollande? et que Mrs. Chapman Catt, la fondatrice de l'Alliance, en a, de son côté, remis un choix au Président Roosevelt? Et que, l'autre jour, deux des vice-présidentes de l'Alliance, Rosa Manus encore, et le sénateur Plaminkowa, en ont également offert la série complète au Président de la XVI^e Assemblée de la Société des Nations, M. Benès, qui, en bon féministe, n'a pas manqué d'apprécier ce geste comme il convenait?

Détail bien américain: quand Jane Addams, dont l'effigie figure également sur un de ces timbres, comme prix Nobel de la paix, mourut voici peu de mois, son portrait fut télégraphié aux États-Unis par l'Office philatélique de l'Alliance à Genève, et reproduit dans 1500 journaux!

Etonnez-vous, après cela, que les séries s'épuisent!...

1 Prix de la petite série: 1 fr. 50; de la série moyenne: 5 fr. 80; de la grande série: 15 fr. S'adresser à l'Office philatélique de l'Alliance Internationale, 4, place du Molard, Genève.